

Déclarations de ministres

Pour l'étendue, notre pays vient au second rang mondial, monsieur le Président, mais nous savons tous que nous ne venons pas au second rang pour les ressources et surtout pour les ressources militaires. Le Canada ne peut à lui seul assurer sa défense ou s'isoler de ce qui se passe à ses frontières. Notre sécurité exige un ordre international stable et pacifique.

Monsieur le Président et chers collègues, la meilleure défense du Canada reste la défense collective.

Ayant porté jusqu'à récemment l'uniforme des Forces armées canadiennes, j'ai eu le grand privilège de servir à l'OTAN pendant plus de 30 ans. J'ai pris part à d'importantes manoeuvres qui faisaient intervenir plus de 1600 navires et avions et des centaines et des milliers d'hommes et de femmes des pays de l'OTAN, oeuvrant avec fierté, diligence et efficacité à la solidité de l'alliance et au maintien de la paix. En ce jour tout à fait spécial, monsieur le Président, je sollicite l'indulgence de la Chambre pour rendre hommage à ces hommes et à ces femmes à qui nous sommes tous redevables, et spécialement aux militaires et civils canadiens, hommes et femmes, qui assurent la bonne marche de l'Organisation et qui continuent de se montrer à la hauteur.

Le maintien de la paix se poursuit depuis 30 ans. La négociation en vue de la limitation des armements augure bien de l'avenir. Nous avons maintenant la possibilité de participer au démentèlement de la guerre froide et de continuer à faire relever le rideau de fer qui sépare les peuples et les civilisations. Le moment est venu. Que l'on sache bien que les membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord ne se sont pas défilés. Il faut que le Canada profite de l'occasion, il faut qu'on puisse dire que le Canada fait sa part. Que pourrais-je faire de mieux que de paraphraser un de nos prédécesseurs en cette Chambre, le très honorable Pierre Elliott Trudeau, en disant: «Il a contribué à écarter la menace de la guerre.»

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, à l'instar de mon collègue du parti libéral, je voudrais en premier lieu rendre hommage aux hommes et aux femmes qui, aujourd'hui comme hier, accomplissent leur devoir selon leur conscience, apportant ainsi la contribution du Canada aux efforts de l'OTAN. Il importe de reconnaître le travail de ces Canadiens. Cependant, je crois aussi que le quarantième anniversaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord offre aux députés et à la population canadienne l'occasion de réfléchir à ce que le ministre a qualifié, et avec raison, de pierre angulaire de la politique extérieure qu'ont adoptée plusieurs gouvernements canadiens successifs, l'occasion aussi de réfléchir au passé, au présent et à l'avenir de l'OTAN. C'est ce que je vais m'efforcer de faire dans le peu de temps qui m'est accordé, pour répondre à la déclaration du ministre.

Au début de son intervention, le ministre a fait allusion aux valeurs communes aux partenaires de l'OTAN mais il a conclu en s'attaquant à ceux qui critiquent le rôle que joue le Canada au sein de cet organisme. Malheureusement, le ministre a dit que certains voudraient que le Canada abdique ses responsabilités. Or, de toute évidence, le débat au Canada porte sur les responsabilités de notre pays. Il ne s'agit pas de savoir qui veut se dérober à ses responsabilités et qui veut les assumer, mais bien d'établir clairement les vraies responsabilités du Canada en matière de politique extérieure. Je demande néanmoins au ministre de réfléchir au fait suivant: si le Canada tient un débat sur l'OTAN, et ce surtout à la demande du NPD, c'est précisément parce que les pays membres de l'Alliance ont dû, au fil des ans, adopter certaines valeurs qui étaient peut-être ambiguës, parfois même moralement suspectes.

• (1120)

Certaines étaient même moralement discutables.

Ainsi, l'OTAN n'a guère fait avancer son prestige moral auprès d'un grand nombre de Canadiens en adhérant avec enthousiasme à la doctrine de la riposte graduée en vertu de laquelle elle pourrait recourir la première aux armes nucléaires et risquer ainsi de détruire le monde sous prétexte de sauvegarder la démocratie, alors qu'elle tolère parfois parmi ses membres des dictatures militaires. Le fait qu'elle n'ait pas su respecter la clause dite "du Canada" en vertu de laquelle l'OTAN ne doit pas constituer simplement une alliance militaire, cette clause dont le ministre a parlé et dont il a dit à tort que l'OTAN l'avait respectée, préoccupe également beaucoup de Canadiens.

Dans l'esprit d'un plus grand nombre encore, la notion qu'entretiennent nos partenaires américains au sein de cette alliance et selon laquelle le fait pour les Canadiens de faire cause commune en Europe constitue en fait pour nous l'engagement de nous associer à eux partout et toujours, peu importe la façon dont ils choisissent de défendre ou de promouvoir leurs intérêts, peu importe les circonstances, demeure un problème. A ce propos, je suis étonné que le ministre ait omis certaines données dans son exposé. S'il avait vraiment voulu faire un exposé complet de l'historique de l'OTAN et des tiraillements dont cette alliance a fait l'objet, il aurait mentionné aussi bien le Vietnam que l'Afghanistan. C'est en effet en 1969, au plus fort de la guerre du Vietnam, que le NPD a adopté pour la première fois une résolution réclamant le retrait du Canada de l'OTAN, cette résolution que le ministre se plaît à évoquer dans d'autres circonstances plus partisans.

Par ailleurs, je trouve inquiétant que le ministre ait insisté sur la notion de sécurité commune, notion qu'a élaborée la commission Palme et qui paraît différente et